



DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE
SANTÉ
SOCIÉTÉ
MIGRATION

**Pertes et gains,
l'impact psychologique de l'obtention du statut de réfugié**

Mémoire du Diplôme Inter-Universitaire « Santé, société et migration »
Rédigé sous la direction de Gwen LE GOFF



BUGNET Rémi

Année 2022 - 2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PARTIE I : CONTEXTE INSTITUTIONNEL	2
1. Le lieu de travail	3
2. Composition de l'équipe	6
3. Organisation autour de la communication d'équipe	7
a. Temps de coordinations institutionnelles	7
b. Analyse de la pratique professionnelle	7
c. Groupe d'amélioration continue	7
d. Temps informels	8
e. Financement	9
PARTIE II : L'OBTENTION DU STATUT ET SES CONSEQUENCES	9
1. Méthode	10
2. Présentation de Moussa	10
3. L'entretien	11
4. Apport théorique « <i>approche de la notion de perte</i> »	13
5. Pertes et gains	22
PARTIE III : REFLEXION SUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE	23
CONCLUSION	26

Introduction

Je suis l'un des deux coordinateurs d'une équipe de travailleurs sociaux intervenants sur des hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile. Cette équipe accompagne près de 580 personnes hébergées sur tout le département de la Haute Savoie. J'ai moi-même été travailleur social sur ce même service de Mai 2018 à Juillet 2023 où j'ai accompagné des familles mais surtout des hommes isolés.

Le public en demande d'asile et la question des réfugiés est ce qui m'avait poussé à commencer des études d'éducateur spécialisé afin de pouvoir ensuite travailler dans ce domaine. Cet élan vers les métiers du social est en fait une reconversion puisque mes études passées se situaient dans le domaine du commerce et du marketing.

Après quatre années au sein de l'HUDA j'ai demandé à pouvoir bénéficier d'une formation au sein de l'ORSPERRE SAMDARRA avec le DIU Santé, Société, Migration afin de continuer à me former, à parfaire ma pratique et mon approche. Ma demande ayant été acceptée j'ai pu intégrer la session à la rentrée 2022.

Pendant ces cinq années de pratique j'ai pu progressivement observer que l'obtention du statut de protection, qu'il soit celui de réfugié ou de protection subsidiaire, était un moment charnière où beaucoup d'enjeux avaient lieu. Cela semble évident puisque l'on pense au fait que la personne change de statut pour passer de celui de demandeur d'asile (hors du droit commun) à celui de réfugié (dans le droit commun). La personne sort aussi de l'exil et du déracinement pour aller vers l'enracinement dans sa nouvelle terre d'accueil.

Cependant j'ai très souvent pu remarquer que cette bonne nouvelle en apparence était souvent, voire presque systématiquement, porteuse d'une charge qui n'apparaît pas forcément dans l'immédiat, à la fois de ce que peut en voir le professionnel mais aussi de ce que peut en ressentir la personne elle-même.

De fait il m'a souvent été donné de voir des personnes obtenant le statut de protection perdre ensuite leurs moyens, leurs entrains, leurs assurances, leurs jovialités et parfois chuter dans de la consommation de drogues.

J'en ai donc conclu que l'obtention du statut de protection devait provoquer beaucoup de changement, de transformation, de déstabilisation. Bien sûr cela se conçoit car la personne passe alors de longs mois voire années où elle est passive, où elle attend l'avancer de sa demande d'asile à, du jour au lendemain un nombre important de responsabilité lié à son intégration où elle doit être très active. Elle passe aussi de ce qu'on pourrait appeler un état de « survie » (fuite, exil...) à un état de vie (travail, logement, famille...).

De plus ce changement est soudain car on ne se sait pas quand la réponse va arriver. La personne passe aussi d'une longue période d'errance à un point de chute, d'ancrage. Ce même point étant en réalité un nouveau départ vers tout un processus de vie à réenclenché avec toute l'énergie que cela demande.

Il me semblait intéressant de pouvoir essayer de creuser cette problématique afin de mieux cerner les enjeux de cette période. Pour cela j'ai décidé d'interroger une personne reconnue réfugié il y a 10 ans qui est aujourd'hui mon collègue. Pour les nécessités d'anonymat que ce travail impose nous l'appellerons Moussa.

Ma motivation pour traiter ce sujet est que depuis le début de mon expérience professionnelle dans ce domaine cette question n'a toujours été qu'un sujet au mieux secondaire voir inexistant. Et je crois qu'il y a ici une matière très importante qui doit être travaillé non seulement par les travailleurs sociaux en lien direct dans l'accompagnement mais aussi par les institutions autour et plus largement tout le processus d'intégration pensé et proposé par la société. Il y a en effet des points aveugles qui me semblent importants. Prenons un exemple, une personne reconnue réfugié sur notre service à 6 mois pour quitter l'hébergement. Il faudrait donc qu'elle puisse apprendre la langue pour trouver un emploi pour trouver un logement et tout cela en 6 mois. C'est évidemment impossible. De plus si cette personne n'arrive pas ou ne peut pas se mobiliser suffisamment du fait des enjeux intérieurs qu'elle vit cela devient encore plus incohérent.

Je ne tenterais pas de dessiner une approche globale de l'impact de l'obtention de la protection car cela demanderait un travail très important qui serait plus le cadre d'un doctorat ou d'un master. Je vais simplement ici essayer de relater ce qu'en a vécu mon collègue avec son recul afin de mieux appréhender l'enjeu de ce moment clef du parcours qu'est l'obtention de la protection.

Je pensais à l'origine orienter ce travail avec un ou deux bénéficiaires de notre service mais pour des questions de disponibilité, de temps et de communication il m'a semblé plus pertinent de faire cet entretien avec mon collègue francophone. Son recul sur son histoire était aussi un point important.

Dans une première partie je vais revenir sur le contexte institutionnel de mon lieu de travail, j'aborderais dans la deuxième partie la question de l'obtention du statut et ses conséquences. La troisième partie sera consacrée à une réflexion sur la pratique professionnelle face à cette problématique avant de terminer par la conclusion.

Partie I : Contexte institutionnel

1. Le lieu de travail

Je suis salarié d'une association départementale de type loi 1901 créée en 1929 qui compte près de 350 salariés. L'association est membre de la ligue de l'enseignement. Créée en 1866 par Jean Macé, la ligue de l'enseignement est une confédération d'associations organisée en fédérations départementales qui œuvrent pour l'éducation populaire. Cette association met en place diverses actions avec pour objectif de favoriser le vivre ensemble, l'épanouissement et l'émancipation des citoyens en favorisant le développement d'une démocratie laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.

Le champ d'action de l'association se divise en quatre secteurs distincts.

D'abord le **secteur « accueils éducatifs »** qui propose des classes de découvertes aux enfants ou encore des vacances familles.

Le **secteur « animation de réseau »** qui va proposer des aides techniques à d'autres associations dans le besoin, un accompagnement des communes sur des sujets comme celui des colonies de vacances ou encore de la formation.

Le **secteur culturel** avec la gestion de cinémas, des visites du patrimoine...

Enfin le **secteur social**, auquel je suis rattaché et sur lequel je vais décrire une plus ample présentation.

Le secteur social inclus sept services implantés sur deux départements, Haute-Savoie et Savoie :

- Un Service de Premier Accueil pour Demandeurs d'Asile (SPADA),
- Deux Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA),
- Un Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA),
- Un Service d'Accompagnement et d'Intégration- Fond Européen pour les Réfugiés (SAIFER),
- Une Plateforme d'Accompagnement pour l'Intégration des Réfugiés de Savoie (PAIRS)
- Un service pour les Mineurs Non-Accompagnés.

Je vais spécifier ici les services en lien direct avec la demande d'asile ou les personnes réfugiés.

Le **Service de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile (SPADA)** qui a pour mission l'accueil de ceux qu'on appelle les « primo-arrivants » et l'enregistrement de leur demande d'asile et leur orientation vers les différentes institutions responsables de la procédure (Préfecture, OFII¹...).

En effet, en France, lorsqu'un primo-arrivant, c'est à dire une personne qui, étant étrangère, vient d'arriver sur le territoire français, veut demander l'asile, elle doit se présenter en premier lieu à ce service, ces services sont présents dans tous les départements.

C'est alors ce service qui va enregistrer l'identité de la personne avant de l'orienter vers l'OFII pour faire une demande officielle d'asile sur le territoire et identifier la personne notamment avec ses empreintes digitales et l'établissement d'un récépissé. C'est encore ensuite ce service qui aura la responsabilité de recueillir le récit de la personne, c'est à dire son histoire, son parcours et la raison pour laquelle elle souhaite demander l'asile afin qu'un dossier soit envoyé cette fois ci à l'OFPRA pour introduire le dossier et attendre la convocation à l'entretien. Le SPADA accompagnera les personnes en demande d'asile jusqu'à ce qu'une place d'hébergement leur soit proposé par l'OFII. L'accompagnement va donc aussi inclure différentes démarches administratives comme l'ouverture des droits à la santé mais tentera aussi de répondre à globalement toutes les demandes des personnes soit par des démarches directes au sein du service soit par des orientations vers des partenaires.

Le service d'**Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile (HUDA)** dans lequel j'évolue, a pour mission d'accueillir, d'héberger et d'accompagner les personnes en demandes d'asile orientées par l'OFII. Le service dispose de près de 580 places réparties entre de nombreux hébergement sur tout le département de la Haute-Savoie. La mission est donc double, une mise à l'abri via l'hébergement et un suivi social axé sur l'accompagnement à la demande d'asile. L'accompagnement est aussi plus global comme au SPADA et implique les ouvertures de droit à la santé et à la scolarité des enfants ainsi que les actions ou orientations propres aux problématiques ou demandes faites par les bénéficiaires du service.

L'accompagnement se fait sur une durée moyenne d'une année et demie, mais cela peut être plus court comme beaucoup plus long (3-4 ans).

¹ Office Français de l'Immigration l'Intégration

Le Service d'Accompagnement et d'Insertion – Fond Européens pour les Réfugiés

(SAI-FER). Ce service est destiné à l'accompagnement des réfugiés, c'est à dire les demandeurs d'asile ayant obtenu leur statut de protection auprès de l'OFPRA ou de la CNDA. Les modalités d'accompagnement se font pas candidature et sont, pour une bonne partie faites par les personnes et les travailleurs sociaux de l'HUDA bien que ce soit service soit ouvert à des candidatures d'autres services ou structure.

Quatre personnes travaillent sur ce service qui accompagne 80 personnes, principalement des personnes isolées et quelques familles. Ce service a pour but d'accompagner les familles vers l'intégration sur le territoire départemental dont elle dépende.

Cet accompagnement est global et se divise en trois catégories :

- L'accompagnement vers la formation/emploi
- L'accompagnement vers le logement
- L'accompagnement administratifs (scolarité, santé, assurance, facture...).

Ce sont des contrats qui sont passé entre les réfugiés et l'association pour une durée de six mois renouvelables deux fois selon les situations et les besoins. Ce qui peut donc porter l'accompagnement à une année et demie

À tout moment le réfugié peut demander l'arrêt du suivi s'il le souhaite et à l'inverse le service se réserve le droit de stopper l'accompagnement ou de ne pas le renouveler selon les situations.

Par exemple si une personne ne se présente jamais au rendez-vous ou qu'elle souhaite quitter le département concerné, l'association pourra prendre la décision de mettre fin au contrat. Pour le renouvellement si l'association juge que la personne est dans une situation suffisamment stable et autonome alors le renouvellement n'est pas nécessaire et le contrat s'arrêtera naturellement à sa date de fin prévue.

Le but de ce suivi est d'accompagner les personnes vers l'autonomie afin qu'elles puissent être indépendantes aussi bien d'un point de vue administratif que financier tout en étant logés. Tout cela dans le but de mieux s'intégrer dans la société française et de mettre en place un nouveau départ serein.

2. Composition de l'équipe

Avant de venir plus précisément développer l'équipe dans laquelle j'évolue il me semble important de pouvoir définir la notion d'équipe. Pour cela j'ai choisi de me baser sur la définition qu'en donne Roger MUCCHIELLI ; « *l'équipe n'est pas une addition d'êtres mais une totalité, un groupe psycho-social vivant et évolutif, une interdépendance consentie où chacun apporte sa science, sa compétence, sa technique mais aussi sa personne.*

C'est un engagement, une communauté d'action, ce qui ne veut pas dire identité d'action mais plutôt complémentarité d'action² ».

Cette approche de la notion d'équipe est celle que je trouve la plus intéressante car elle implique le respect de l'individu au sein du groupe et ce en quoi il fait partie intégrante d'un tout.

Chacun des membres de l'équipe, de par son vécu, sa personnalité, sa formation, son expérience, va pouvoir apporter cette nuance dans le travail d'équipe. Cette approche me semble permettre de ne pas figer l'approche de travail mais au contraire de la diversifier et de la rendre donc vivante, susceptible de se remettre en question à tout moment et d'évoluer.

Il me paraît aussi intéressant que ses membres aient des approches de travail pluridisciplinaires. On peut définir une équipe pluridisciplinaire par le fait qu'elle soit « *constituée par tous les professionnels qui développent leurs actions à partir de référentiels théoriques ou méthodologiques spécifiques, différents les uns des autres et chacun d'entre eux contributif de la compréhension commune et de la définition des actions à entreprendre* » (...) « *ce qui « fait équipe » c'est la claire conscience de chacun à propos des apports et des limites de sa spécialité* » (...) « *les spécialités contributives de l'équipe pluridisciplinaire se distinguent également de par les statuts sociaux, les diplômes et les niveaux de rémunération* »³.

Cette notion de pluridisciplinarité est pour moi importante car c'est elle qui vient concrétiser l'approche de l'équipe que nous avons vu plus haut, c'est cette diversité qui vient faire complémentarité au sein du groupe.

Le service HUDA est composé de huit travailleurs sociaux issus de diverses formations issues (éducateur spécialisé, assistants sociaux, moniteur éducateur...) mais aussi avec des bagages divers issus des reconversions professionnelles. Il y a aussi la cheffe de service ainsi que les deux coordinateurs, une agente de domiciliation, une secrétaire administrative.

² MUCCHIELLI Roger, *Le travail en équipe. Clés pour une meilleure efficacité collective*, 11^{ème} édition, Issy-les-Moulineaux, ESF, 2009, p.13

³ RULLAC Stéphane et OTT Laurent (sous la direction de), *Dictionnaire pratique du travail social*, 2^{ème} édition, Dunod, 2015, p.163

Il y aussi des collègues concentrés sur un hébergement collectif important (50 hommes isolés) où travaillent trois intervenants sociaux (gestion du quotidien et activités) ainsi que deux veilleurs de nuit. Pour tous ces postes le critère d'un diplôme social n'est pas un impératif et c'est surtout le profil humain, la capacité à faire du lien qui est la priorité.

3. Organisation autour de la communication d'équipe.

a. Temps de coordinations institutionnels

Le service a une réunion hebdomadaire en présence des coordinateurs et de la cheffe de service. Ces réunions sont l'occasion pour l'équipe de faire un point sur les différentes situations qui sont susceptibles de poser problèmes aux travailleurs. Les réunions sont aussi l'occasion d'informer les membres de l'équipe de changements au niveau du service, de changements organisationnels ou encore des impacts des décisions légales ou politiques sur la demande d'asile. C'est aussi souvent l'occasion d'échanges sur la pratique et de réflexion commune. Chaque travailleur dispose d'un téléphone, d'un ordinateur et d'une adresse mail ce qui facilite grandement les échanges d'informations et la communication.

b. Analyse de la pratique professionnelle

Une fois par mois, les membres de l'équipe, en dehors de l'équipe d'encadrement (cheffe et coordinateurs), participent à une séance de trois heures d'analyse de la pratique professionnelle, accompagnée par un professionnel psychothérapeute. Cet espace est l'occasion pour l'équipe de laisser de côté les urgences administratives, matérielles et humaines pour laisser place uniquement à de l'analyse, de la prise de recul, afin de pouvoir penser et réfléchir sa pratique. Ce temps est l'occasion de recentrer notre pratique, de lui redonner du sens, de la revitaliser là où parfois le rythme, les contraintes nous éloignent parfois de l'essentiel.

c. Groupe d'Amélioration Continu

Cet espace de discussion est né de la nécessité de trouver un espace dédié à des questionnements ou problématiques lié au fonctionnement du service. L'idée de ce temps et de pouvoir aborder des thématiques apporter par l'ensemble des salariés du service en incluant l'équipe d'encadrement et la direction. L'originalité est ici de pouvoir aborder les questions avec une

forme d'horizontalité des salariés. Il ne s'agit pas de faire des demandes à la hiérarchie ou inversement d'annoncer des changements aux salariés mais de réfléchir de manière collective aux réponses qui peuvent être apportées.

C'est par exemple grâce à ce groupe qu'a été mis en place un protocole d'accueil des nouveaux collègues. En effet, suite à différentes observations et témoignages, il avait été soulevé que l'arrivée sur le terrain était souvent trop brutale. La norme était qu'un ou une nouvelle collègue commence ses missions au bout d'une semaine à 10 jours. Or du fait de la complexité du champ de la demande d'asile, de la zone d'intervention (grande partie de la Haute-Savoie) et l'adaptation à l'équipe en place, le temps donné n'était pas nécessaire et la personne se retrouvait souvent en difficulté. Il a alors été réfléchi et essayé un protocole, avec un référent dans l'équipe, un temps d'observation de minimum deux semaines et une prise de poste progressive d'encore deux semaines pour porter à environ un mois la prise de fonction en tant que telle.

d. Temps informels

Le temps informel est très utilisé par l'équipe. En effet nos bureaux sont disposés dans un *open space* qui invite naturellement à échanger plus facilement. Cela permet très facilement d'interpeller des collègues lors de questionnement ou d'échanger sur les situations.

Ma place :

Je suis actuellement l'un des deux coordinateurs de l'équipe. Mes fonctions sont récentes puisqu'elles datent du 1^{er} Aout 2023. Mon poste consiste à être l'interlocuteur privilégié de l'équipe concernant les questionnements liés au terrain, que ce soit des questionnements de procédures ou des problématiques d'accompagnement. Je suis aussi chargé de l'accueil des nouveaux collègues pour l'aspect terrain et de l'encadrement des collègues intervenants sociaux qui s'occupe du quotidien d'un hébergement collectif et de différentes activités. Il y a aussi tout une partie de contact avec les bénéficiaires du service comme le rendez-vous d'accueil qui est une rencontre formelle avec les personnes accueillies afin de présenter le service, les droits et devoirs, etc.

Avant cette date et depuis Mai 2018 j'étais travailleur social sur le service suite à l'obtention de mon diplôme d'éducateur spécialisé. Mon poste consistait en l'accompagnement des personnes en demandes d'asile accueilli sur le service ainsi que l'accompagnement vers l'insertion des personnes bénéficiant d'une protection. J'accompagnais alors environ 40 unités familiales, principalement des hommes isolés à Annecy, Cluses et Rumilly.

e. Financement

L'HUDA est un appel à marcher de l'Etat dont le financement est géré par le département. Ce financement et le marché sont remis en offre tous les trois ans. Sur le principe le service peut donc être géré par une autre association et chaque trois ans nous devons en quelque sorte candidater de nouveau pour avoir le marché.

Partie II : L'obtention du statut et ses conséquences

Comme rapidement expliqué en introduction, j'ai choisi d'aborder la problématique de l'impact psychologique de l'obtention du statut de protection via un entretien avec mon collègue Moussa, réfugié soudanais depuis 10 ans.

A l'origine mes questionnements sur ce qui devait ou pouvait être vécu étaient multiples, je vais ici les lister :

- Comment vit-on la réception de la protection ? (Joie, peur, sidération, panique...)
- Comment interiose t on le fait de l'exil s'achève ? L'exil s'achève-t-il vraiment ?
- Comment vit-on la reconnaissance d'une protection, du fait d'être reconnu victime ?
- Est-ce que le regard change sur la société, sur l'environnement une fois le statut accordé ?
- Comment appréhende-t-on le travail d'intégration dans la société à mener ?
- Comment vit-on une protection quand nos compatriotes ou les autres personnes de l'hébergement ne l'obtiennent pas ? Quel sentiment cela crée-t-il ?
- Comment se restructurer après avoir perdu ses repères tout au long de l'exil ?
- Quel sentiment par rapport à la famille resté au pays ?
- L'obtention du statut ouvre la porte sur beaucoup d'inconnu, comment cela est-il vécu ?

Il serait bien trop dense pour l'exercice de ce mémoire d'aborder toutes ces questions et après réflexion il m'a semblé pertinent d'aborder le thème sous l'angle de l'enjeu de « perte et de gain ». C'est à dire d'un côté ce qui est perçu par la personne comme ayant été perdu à cause de l'exil, dans son parcours et de l'autre ce qu'elle a pu, via la protection, gagner.

C'est donc via cet entretien avec Moussa que je vais essayer de faire ressortir cette question et tenter d'en dessiner les conséquences psychologiques.

1. Méthode

Je vais dans la suite du déroulé de cet écrit retranscrire des passages de mon entretien avec Moussa. Ces passages sont ceux qui font ressortir les enjeux liés à mon entrée de perte/gain par rapport à l'obtention du statut.

Je ferais un petit arrêt sur image lorsque cela me semblera pertinent afin de tenter de rentrer un peu plus en profondeur dans les enjeux de ces pertes/gains.

2. Présentation de Moussa

Tout d'abord il paraît important de pouvoir faire un petit résumé du parcours de Moussa.

Moussa est né au Soudan en 1987 dans la capitale, Khartoum. Il quitte le pays en 2012 pour des raisons de sécurité lié à l'instabilité du pays et la guerre civile qui y est malheureusement récurrente. Il traverse alors la Lybie puis tente deux passages en méditerranée avant de finalement arriver en Italie. Il ne restera pas en Italie et ira ensuite jusqu'à Paris avec, à l'origine, la volonté de se rendre en Angleterre. Arrivé à Paris il retrouve des compatriotes soudanais et ils décident de se rendre à Calais où a priori un camp existe et d'où on tente de passer en Angleterre. Il y restera près de 4 mois et ne tentera finalement pas la traversée. Dans le cadre d'une orientation nationale Moussa va finalement choisir de déposer sa demande d'asile en France. Il va alors être envoyé dans un CADA à La Roche Sur Foron en Haute-Savoie. C'est là-bas après environ 6 mois d'instruction de sa demande qu'il va finalement être reconnu réfugié en Décembre 2015.

3. L'entretien

Nous allons maintenant tenter de nous pencher sur ce qu'a pu dire Moussa lors de notre entretien concernant les difficultés liées à l'obtention du statut et ce qu'il a pu dire concernant l'axe perte/gain. Les passages en italiques sont issus de l'entretien, ils sont précédés d'un M pour Moussa quant aux passages précédés d'un R se sont les miens. Les paragraphes d'observations/commentaires ne seront pas en italique.

Dans l'entretien Moussa revient d'abord sur le moment où la réponse de l'OFPRA arrive à La Poste et qu'il doit aller récupérer l'enveloppe. :

Moussa : En fait pour moi quand ils ont dit que j'ai un courrier à aller chercher et que je savais que c'était l'OFPRA, y'a plein de choses qui tournent dans la tête, tu penses à un négatif, tu te dis que tout le chemin que t'as fait, tout le trajet ça va être pour rien. Si c'est un positif ça sera top mais j'ai peur d'avoir un négatif car ça veut dire que toutes les choses que j'ai fait depuis longtemps... J'ai pas envie d'avoir un problème, j'en ai marre de courir à gauche à droite parce que si t'as pas les papiers tu n'as rien.. Tu peux juste sortir du pays .. Sur le chemin du coup je réfléchis à plein de chose. Je connais un Erythréen, c'est devenu un ami à La Roche, qui a obtenu les papiers. Du coup je lui demande de venir avec moi, si j'y vais avec lui je vais avoir les papiers.

La dame elle me dit « ça c'est les papiers tu vas avoir tes papiers ». Juste en touchant l'enveloppe elle me dit ça, elle m'a dit que ce sera le cas parce il y a le livret dedans. J'étais tellement content, j'étais soulagé. Je me dis que je ne suis pas venu pour rien, que tout mon trajet, les trois fois où j'ai pris le bateau, que j'ai failli mourir plusieurs fois, c'est le prix que j'ai dû payer pour avoir ces papiers. J'ai ouvert l'enveloppe et effectivement il y avait le livret et c'est aussi traduit en arabe donc là j'ai lu "réfugier". Mais je voulais que ce soit le travailleur social qui me le dise. J'avais besoin d'une confirmation. On était samedi alors j'ai attendu le lundi matin et tout le week end je suis resté dans cette forme d'incertitude. Le lundi le travailleur social me confirme donc tout et me félicite (Moussa souffle de soulagement). Ce moment c'était incroyable, c'était le moment que j'attendais, je n'avais pas dormi de la nuit. Je sens que ça me libère. Je vis le moment avec plein de joie. On a fait une fête avec d'autres soudanais. J'étais vraiment heureux.

On voit déjà ici que la préoccupation de Moussa est l'appréhension de ne pas obtenir le statut et donc d'avoir fait tant de sacrifices, d'avoir tant perdu pour ne peut être rien gagner. Cette notion de perte et de gain est donc déjà présente, ce ne sera pas un ressenti post-obtention du statut mais déjà un enjeu bien présent. Certainement présent depuis le départ du pays mais l'accumulation des choses vécues dans l'exil vient ici faire ressurgir de manière intense la peur du rejet de l'asile. J'ai aussi pu échanger avec Mario CUDA, psychothérapeute, qui est celui qui encadre les temps d'analyses de la pratique professionnelle au sein de notre service. J'ai pu lui demander conseil et échanger avec lui sur la thématique de mon travail. J'ai donc décrit sur ce que je pouvais percevoir de l'échange précédent avec Moussa et je laisserais en quelque sorte la parole à Monsieur CUDA qui est venu enrichir de manière beaucoup plus étayé le paradoxe psychique de l'obtention du statut. Pour rester fidèle à sa parole j'ai donc retranscrit ce qu'il a pu m'en dire et l'écrirait donc tel quel.

« Peut-être que la réalité psychique est un peu plus complexe ! Le processus de libération des tensions en lien avec l'obtention du statut permet enfin de laisser vivre tout ce qui ne pouvait pas être reconnu : la peur, l'angoisse, la terreur, l'insoutenable, l'innommable mais aussi l'espérance, le rêve, les illusions... Avant cette annonce, l'instinct de survie interdisait de s'apitoyer, d'envisager le pire tout comme il interdisait d'espérer le meilleur. Il y avait un mécanisme de déni du meilleur comme du pire qui permettait de se maintenir toujours dans le versant du possible. Nous pourrions parler d'homéostasie psychique qui permet le maintien d'un mode de fonctionnement psychique qui squeeze toutes les émotions, sentiments, états internes trop perturbatrices et qu'il deviendrait impossible à gérer si ces dimensions se faisaient ressentir.

Nous pourrions faire une analogie avec l'amour que nous pouvons avoir pour nos enfants aujourd'hui et qui n'était pas possible dans les périodes où la mortalité infantile était la norme et il aurait été extrêmement difficile d'accepter la perte d'un enfant si la dimension affective avait été trop importante. L'aseptisation émotionnelle est un processus de survie qui permet de se maintenir en vie malgré l'horreur des épreuves vécues.

La réponse positive permet enfin de relâcher tout ce que l'attente avait mis entre parenthèses... Dans le paradoxe du ressenti, c'est comme s'il était enfin possible de vivre la peur comme il n'avait pas été possible de la vivre sous peine de s'effondrer lorsqu'il fallait tenir debout dans l'angoisse de l'attente. »⁴

⁴ Échange avec Mario CUDA, psychothérapeute, 22/08/2023

Je comprends donc ici que lorsque Moussa est en demande d'asile il vit peut-être une forme de mise en sourdine des enjeux de pertes et gains (en tout cas dans leurs réalités brutes) et c'est cela qui lui permet d'affronter sa situation. Mario CUDA a parlé ici de cette forme de déni du meilleur comme du pire qui permet « *de se maintenir toujours dans le versant du possible* ». Et ce serait donc lors de l'obtention du statut de protection et donc en quelque sorte du sortie de cette léthargie de la survie que refont surface les réalités vécues et accumulées.

4. Apport théorique « approche de la notion de perte »

La perte, dans le cadre de ce mémoire, peut être abordé sous la comparaison avec le deuil et je m'enrichirais ici du travail de Martine LUISSIER dans son livre « *Terre d'asile, terre de deuil – le travail psychique de l'exil* ».

Martine LUISSIER fait une comparaison entre le processus d'exil et celui de deuil sur trois points

- La perte
- La douleur
- Le renoncement

« Il s'agit d'une *perte* qui suscite un sentiment de *douleur* et oblige à un *renoncement* »⁵

L'exil implique la multitude de perte, en effet perdre sa patrie c'est perdre l'ensemble des choses qui y sont rattachées et auxquelles on est arraché. Perte d'une activité professionnelle et donc d'un statut social, des biens qui y sont rattachés, des ressources acquises. Perte de la famille, de sa place dans le fonctionnement familial qui peut être culturellement très important, perte du lien social, sociétal. C'est aussi une perte pour les sens, perte de la langue, des sons, des odeurs, du climat. Tous ces éléments qui formaient jusqu'à présent le terreau de la personne, dans lequel elle avait lentement évoluée et dans lequel elle avait trouvée physiquement, psychologiquement, psychiquement, culturellement sa place.

⁵ LUISSIER Martine, *Terre d'asile, terre de deuil, le travail psychique de l'exil*, Le Fil Rouge, PUF, 2011, p.61

S'exiler s'est donc perdre le contact immédiat avec l'ensemble de ces éléments et faire l'expérience de l'éloignement de ces repères, éloignement souvent définitif.

R : Combien de temps dure cette joie ?

M : A peu près deux semaines et surtout ça donne de la motivation, un sentiment de nouveau départ. Je suis conscient que je vais rester en France. Maintenant c'est ici donc maintenant je peux apprendre la langue, trouver le moyen de m'intégrer, je dois maîtriser la langue, je dois comprendre ce que disent les gens.

On peut ici observer que Moussa, via l'obtention du statut, **gagne une nouvelle dynamique**, un nouveau départ s'ouvre à lui et ce sont de nouvelles énergies (motivation, ambition, excitation, joie) qu'il gagne.

R : Et après les deux semaines comment tu regardes le Soudan ?

M : En fait le Soudan je veux aller le visiter mais quand ? Tu ne sais pas quand tu pourras y retourner. T'es content pour les papiers mais le Soudan c'est amer. C'est un moment qui est beau et amer. T'as eu le statut, tu as ta sécurité, tu peux construire ta vie mais ton pays il est loin. Tu peux pas partager cette joie, ça t'éloigne du Soudan.

R : Et ça l'éloigne plus que pendant ta demande d'asile ?

M : Non en fait quand tu es en demande d'asile tu ne penses pas trop à ça. Tu cherches ta sécurité.

R : Mais quand tu es en demande d'asile dans ton esprit ton pays c'est quoi ?

M : Oui ton pays c'est le Soudan, tu penses à ce qui tu y a laissé, pourquoi t'es parti. Quand t'as le statut t'es content mais le fait que tu ne peux pas retourner dans ton pays tu sens que tu as perdu des choses. C'est comme si tu avais perdu ton histoire, ton passé, pleins de choses. En fait tu ne t'en rends pas compte tout de suite. Tu sens qu'il y a quelque chose d'amer tu ne sais pas quoi exactement. Mais aujourd'hui tu t'en rends plus compte, tu te rends compte que t'es

loin de l'endroit où tu es né. Tu ne peux pas y aller, quand tu as bien compris ça c'est vraiment dur. Tout va changer.

On observe bien ici la **perte du pays natal** que l'obtention du statut vient confirmer. En effet au-delà de la fuite pour des raisons de sécurité, le statut vient officiellement indiquer à Moussa qu'il n'a plus le droit de retourner au Soudan sous peine de voir sa protection perdue. Un retour au Soudan ne peut donc plus s'imaginer ou seulement dans un futur très lointain et incertain. Cette sensation de **perdre son histoire et son passé** nous ramène à une forme de deuil de soi, d'une partie de soi-même.

R : Et comment tu regardes la France quand tu obtiens le statut ?

M : A ce moment-là tu aimes trop la France, tu aimes la langue, t'essayes de t'intégrer. T'essayes de parler, de te débrouiller, de bricoler pour apprendre, tu as l'envie. Tu veux faire partie de cette société.

R : Le fait d'avoir envie de faire partie de la société ça commence vraiment pendant le statut ou déjà pendant la demande d'asile ?

M : C'est après le statut.

R : Et alors avant ?

M : Avant le statut tu ne sens rien. Comment je peux te dire.. Tu sens que tu peux aller dans n'importe quel endroit pour vivre, tu sens que tu peux t'intégrer n'importe où. A Calais, Porte de La Chapelle. Mais quand t'as le statut c'est une autre partie, dans ma tête c'est pas pareil. Le statut il change beaucoup de choses, c'est la nuit et le jour. Tu sens que tu as le droit à de nouvelles choses auxquelles tu n'avais pas le droit avant. Et quand tu as le droit tu as de l'ambition pour devenir, pour faire.

On peut voir dans cet échange, que l'obtention du statut va faire même naître de **l'amour pour la société d'accueil, pour sa langue**. Ce gain permet d'envisager le futur, encore flou mais permet de gagner en lisibilité, visibilité sur le lendemain qui était jusqu'alors complètement incertain. On voit bien ici à quel point l'obtention est une bascule, non seulement administrative

mais psychologique « avant le statut tu ne sens rien » contre « à ce moment-là tu aimes trop la France ».

R : Qu'est ce qui t'as aidé dans cette transition du statut de demandeur d'asile au statut de réfugié ?

M : C'est le sport qui m'a aidé, c'est pour ça qu'en ce moment je fais une formation d'éducateur sportif. En fait le sport c'est une clef pour s'intégrer dans cette société et pour entendre et pratiquer la langue française. Tu peux discuter avec des gens, c'est une étape pour l'intégration. Je m'étais inscrit dans un club de foot à La Roche et ça m'a permis de commencer de faire du lien. Je pratiquais le foot que j'aime mais citait aussi pour m'obliger à être dans un environnement où l'on parle le français.

Moussa dans cet extrait nous montre que l'obtention du statut lui a permis de donner une vraie dynamique à sa situation post asile. Ici Moussa nous explique avoir intégré un club de sport afin de pouvoir pratiquer le français et de faire du lien avec des personnes qui sortent de son cadre habituel du CADA. Par ce biais, il commence à créer un lien avec la société d'accueil et timidement **gagne une place dans la société.**

R : Et à l'inverse est ce qu'il y a des choses qui pouvaient freiner ton ambition d'intégration ?

M : C'est la langue, si tu ne parles pas bien tu n'as pas confiance en toi, tu sens qu'il y a des choses que tu ne peux pas faire.

R : Mais là c'est toi qui te dis ça ou c'est ce que les gens te dises ?

M : En fait c'est les gens, y'a certains travaux où il faut bien parler français. Par exemple moi je suis électricien à l'origine, j'ai un Bac + 3 mais quand j'ai eu le statut je peux pas travailler tout de suite.

R : Ton diplôme il est reconnu ?

M : Oui il est reconnu.

R : Est-ce qu'au début tu as quand même postuler pour du travail en électricité ou pas ?

M : Oui mais on me disait que mon niveau était trop faible alors j'ai laissé ça à plus tard. Et puis la langue française ce n'est pas facile pour bien la maîtriser.

R : Tu as pris des cours avec l'OFII ?

M : Oui mais ce n'est pas suffisant, il faut que tu débrouilles pour travailler tout seul. Moi je me levais à 6h00 du matin avant tout le monde quand on était au CADA.

Il faut que tout le monde se lève à 9h00 moi je me levais à 6h00 pour bosser avant que la journée commence. Il faut que je trouve du temps pour bosser la langue parce que le français c'est vraiment pas facile.

On voit ici que la **perte de la langue et du statut social** est bien actée. En effet, Moussa malgré la reconnaissance de son diplôme ne trouve pas d'emploi dans l'électricité. Il doit prendre acte qu'il a perdu (au moins temporairement) son statut professionnel, sa maîtrise d'alors de la langue ne lui permettant pas de pratiquer son métier.

On notera aussi ici l'effort qui est nécessaire pour pouvoir apprendre la langue, la perte de l'usage au quotidien de la langue maternelle (l'arabe) et l'apprentissage du français sont psychologiquement éprouvant. Il faut accepter de perdre l'usage de la seule chose que l'on a pu emporter avec soi (la langue maternelle) et redoubler d'effort pour se réapproprier une langue nouvelle. On voit ici comme seulement un point précis, le langage est déjà un enjeu psychologique important. J'ajouterais que Moussa a un parcours scolaire universitaire et donc des facultés d'apprentissage importantes. Beaucoup de personnes sont illettrées et on peut imaginer que la charge est d'autant plus conséquente.

R : Les deux ans d'exil que tu as vécu avant ton statut sont vite passé ?

M : Non c'était long parce qu'on n'est pas dans le système. Le parcours il est très long.

R : Et à ton avis pourquoi les deux années d'exil ont été longues et les 8 années ensuite sont passées vite ?

M : Parce que tu sais pas, Quand tu ne sais pas c'est long. Par exemple en Lybie tu travailles mais tu ne sais pas ce qui va se passer ensuite, il y a la peur, les gens qui t'embêtes et tu ne sais pas. Comment on peut dire ça. Tu attends que le passeur te dise quand tu vas partir mais tu ne sais pas quand ça va venir et c'est long parce que tu ne sais rien.

Par exemple mon diplôme actuellement je sais quand il commence, il y a des étapes à faire et je sais quand il va se terminer. Pendant l'exil tu ne maîtrises rien et donc le temps est long, semble long.

Une autre dimension importante ici, **la temporalité**. Avec le recul, Moussa explique que les deux années d'exil ont été très longues. Cette « lenteur du temps », Moussa l'explique par l'impossibilité de se projeter, d'être à la merci des passeurs et des dangers sans pouvoir en être parfaitement acteur. Cette incertitude du lendemain, cette attente constante, doivent considérablement modifier la perception du temps.

A l'inverse Moussa dit que les 8 années passées depuis l'obtention du statut sont allées très vite. En effet son rythme de vie, sa projection d'un lendemain plus serein, sur un avenir stable et sécurisé lui permette et l'oblige à investir son temps et son énergie dans la construction de son ici et maintenant. De fait la perception du temps change et s'accélère.

Sur notre pratique professionnel au sein de notre service, la problématique de la gestion du temps des bénéficiaires du service est souvent un questionnement. En effet nous constatons que les journées, les semaines, les mois sont longs et ont trop souvent un effet délétère sur les individus. Cet effet se traduit principalement par une perte d'énergie, d'envie et globalement par une perte de la capacité à agir de chacun et chacune, une forme d'amoindrissement des capacités générales des personnes. Martine LUISSIER évoque ici l'idée « *d'épreuve d'infantilisation contrainte*⁶ » car on dépend presque entièrement des autres (travailleur sociaux, associations d'aides alimentaires...). De plus le fait de ne pas avoir le droit de travailler ou d'accéder à des formations professionnalisantes est un vrai handicap dans l'accueil de ces personnes.

Martine LUISSIER parle de la différence entre le temps subit (le temps du traitement de la demande d'asile) où la porte est fermée et on attend de savoir si elle va s'ouvrir ou non et le

⁶ LUISSIER Martine, Terre d'asile, terre de deuil, le travail psychique de l'exil, Le Fil Rouge, PUF, 2011

temps choisis (l'obtention du statut) où la porte s'ouvre et où l'on va pouvoir se réapproprier le quotidien et le lendemain grâce à l'entrée dans le processus d'insertion/intégration.

M : Je trouve que globalement la société française m'a bien accueilli, qu'il y a plein de choses qui m'ont aidé dans ma vie. Aujourd'hui je sens que je fais partie de la société, mes amis, mes collègues. C'est pour ça que je veux devenir français aujourd'hui.

R : Aujourd'hui tu te sens plus attaché à la France qu'au Soudan ?

M : Oui

R : Et puis ce qui aide peut-être aussi c'est que tu as une famille, tu es marié avec une française et tu as trois filles. Ça t'enracine dans la société ?

M : Oui ça m'enracine plus et je trouve qu'il y a vraiment une solidarité. J'ai des copains ils ont eu du mal après les papiers. Par exemple ce qui m'a aidé c'est que j'ai été à l'école, j'ai un diplôme universitaire. Je suis cultivé, il y a des gens ils sont illettrés et tu vois la différence dans l'intégration.

Y'en a ils vont avoir un HLM et ils n'arrivent pas à tenir le salaire pour payer leur loyer. C'est un problème pour eux cette transition, de leurs anciennes cultures à la société française avec toutes ces nouvelles obligations, payer ça, payer ci, Pole Emploi, la CAF, le travail... ça fait beaucoup de chose qui sont dur à tenir.

Tu as des gens qui ne comprennent pas l'avenir en France, qui n'arrive pas à se projeter, ils n'arrivent pas à avoir des objectifs clairs, définis. Moi je me suis fixé un objectif, je dois aller jusqu'à cet objectif parce que si je n'y arrive pas je suis foutu.

J'obtiens le statut j'ai 26-27 ans. Au départ du Soudan j'ai 24-25. Ça fait 10 ans que j'ai quitté le Soudan. Quand tu obtiens le statut tu réfléchis et tu te rends compte que tu es entrain d'effacer ton passé. Parce que si je retourne au Soudan dans mon quartier, les copains ils ne sont plus là, les choses ont changé.

Différents points sont abordés ici. Moussa évoque le fait qu'il ait réussi à gérer l'arrivée du statut et sa transition/intégration. Il évoque aussi le fait que ce ne soit pas le cas pour toutes et tous. Que certaines personnes aient de grandes difficultés à appréhender cette étape. La difficulté est bien souvent la capacité de la personne à comprendre le système en place, le

fonctionnement du marché de l'emploi, le rôle des différentes institutions et leurs finalités (CAF, Pole Emploi, CPAM, Mission Locale, OFII, Préfecture, Banques, Logement...). Toutes ces instances sont souvent source de désorientation pour les personnes car elles doivent apprendre vers qui se tourner et pourquoi en ajoutant bien sur la barrière de la langue dans bien des cas. De fait les services d'accompagnement à l'intégration sont indispensables et jouent un rôle important dans la compréhension des personnes, nous y reviendrons.

Deuxième point important ici, nous l'avons déjà évoqué, la perte du pays natal. Moussa ici évoque un point qui me semble très intéressant, l'évolution de la société du pays natal. Certes Moussa s'en est éloigné géographiquement mais la société, sa famille, son quartier, évoluent et changent. De fait le Soudan que Moussa a quitté il y a 10 ans n'est plus le même. A l'inverse Moussa ne serait très probablement plus en phase avec la société soudanaise dans le sens où lui aussi a évolué, changé et s'est culturellement, individuellement transformé. Moussa est donc l'être perdant au sens où il a perdu le Soudan mais il est aussi l'être perdu dans le sens où le Soudan l'a perdu. Il n'est plus en mesure de conserver sa place dans le groupe d'origine (famille, ami, société). Martine LUISSIER explique que « *les deux aspects du contrat narcissique sont touchés ; le lien de filiation et l'appartenance à un groupe social* ⁷ ». Ce point est paradoxal car c'est notamment avec l'obtention du statut et le gain d'une nouvelle place dans une nouvelle société que se réactive la perte de sa place dans son pays natal.

M : Y'a une question qui est dur c'est quand la famille te demande "quand est-ce que tu reviens", tu expliques que tu ne peux pas que tu dois avoir la nationalité pour rentrer dans le pays. Par exemple mes frères ils me manquaient et ils me disaient de venir... C'est pas facile... Tu sais que tu ne peux pas y aller... Avant tu étais tout le temps avec ton frère... (Moussa est ému) En plus ce qui est dur c'est quand eux ils ont des difficultés et que tu ne peux pas les aider comme en ce moment avec la guerre. Ça c'est que le statut il me fait perdre, il met le Soudan loin en fait. Il éloigne le Soudan, la famille, les odeurs, la nourriture, tout. C'est pour ça que je dis qu'on a gagné des choses mais on a perdu aussi.

Ici est évoqué la **perte sensoriel**, Moussa explique qu'il a aussi perdu des odeurs, certains goûts par rapport à la nourriture. Cet aspect sensoriel est ce qu'appelle Martine LUISSIER « *le*

⁷ LUISSIER Martine, Terre d'asile, terre de deuil, le travail psychique de l'exil, Le Fil Rouge, PUF, 2011, p.157

soubassement d'un sentiment d'unité narcissique »⁸ où le sentiment de perte se manifeste très souvent dans la nourriture car elle est la rencontre du besoin et du désir « et que le lien oral est un des liens les plus forts à la mère⁹ ».

R : Tu as plus gagné ou perdu ?

M : Si je n'avais pas mes enfants et ma femme je dirais que j'ai plus perdu que gagné. Ma famille elle est la maintenant, ma femme elle est française donc maintenant c'est « moitié moitié ». C'est en même temps doux et amer en fait. Je rentre à la maison c'est beau et j'oublie. Mais si je pense au pays je sais que rien ne va revenir comme avant. C'est le destin.

Ici Moussa évoque le fait qu'il ait fondé une famille en France et que de fait il s'enracine d'autant plus. Cette création d'un foyer en France lui fait dire qu'un équilibre s'est créé entre perte et gain.

M : J'ai aussi perdu le sens de la collectivité, de la vie en communauté. Ici c'est très individuel et je sens que j'ai perdu ça aussi. L'intégration ce n'est pas facile, il faut se battre pour s'intégrer.

Moussa évoque ici la **perte de la vie collective**, beaucoup plus forte au Soudan où les familles vivent très souvent à plusieurs générations sous le même toit et où de fait chaque individu a une place et un rôle précis. Moussa s'est donc confronté en France à une culture plus individualiste où l'individu prime et où l'autonomie individuelle est privilégiée ce qui pour lui est synonyme de désorientation et d'apprentissage d'un nouvel espace social.

R : Tu en parleras de tout ça à tes filles plus tard ?

M : Bien sûr, je leur expliquerai, pourquoi j'ai quitté le Soudan. J'aimerais bien les amener un jour pour leur montrer où j'ai grandi, leur montrer mon histoire.

⁸ LUISSIER Martine, Terre d'asile, terre de deuil, le travail psychique de l'exil, Le Fil Rouge, PUF, 2011, p.158

⁹ Idem, p.158

5. Pertes et gains

Dans cette seconde partie nous allons revenir sur les différents points soulevés dans l'entretien avec Moussa. Bien sur d'autres choses seraient certainement à évoquer s'il devait y avoir un autre entretien ou si cela était d'autres personnes entendues. Malgré tout je pense que les points qui ressortent ici doivent se retrouver, à des degrés divers, dans beaucoup de situation similaire.

Nous avons donc observé la dimension de la perte du pays natal qui inclus une multitude perte lié aux racines natales :

- Perte du métier
- Perte du lien de filiation
- Perte des rôles social et familiale
- Perte de la pratique de la langue
- Perte des aspects sensoriels (odeur, nourriture, climat...)

Nous avons aussi observé que l'exil et notamment l'attente lié à l'instruction du dossier de demande d'asile faisait perdre ou du moins déréglait le rapport au temps et à l'espace. Le temps est plus long, plus lourd car je ne suis que dans l'attente de l'ouverture incertaine de cette porte qu'est le statut. L'espace géographique est aussi perdu, au Soudan je maitrisais mon espace dans lequel j'avais grandi, en France je ne connais rien et la zone sur laquelle j'évolue est restreinte. Nous avons pour ce qui est de la ville d'Annecy observé que pour beaucoup de personne la zone géographique de déplacement était une forme de losange partant de la gare à la Préfecture jusqu'à l'OFII et les associations d'aides alimentaires. Les plages du lac d'Annecy étaient souvent une zone inconnue alors qu'elles sont très proches du centre-ville.

Autre perte celle de la capacité d'agir, de l'action. Cela est dut au fait qu'en France il n'est quasiment pas possible pour un demandeur d'asile de travailler ni de suivre une formation diplômante. De fait le quotidien se résume à une attente très délétère. Nous observons sur le terrain des effets très néfastes pour les personnes (dérèglement du rythme du sommeil, isolement, renferment sur soi, consommation de drogues...). En effet la place du travail ou de la scolarisation est aussi un outil de structuration du sentiment d'identité et d'une appartenance à une dynamique sociétale. C'est ce qu'avait Moussa au Soudan avec son poste d'électricien, il avait un rôle, une fonction sociétal précise qui contribuait à un sentiment d'appartenance et donc d'identité. Sur le versant des gains, il y a bien sur l'aspect sécuritaire. Le statut vient

donner une protection et de faire venir officialiser le fait que la personne est aujourd'hui en sécurité et qu'elle n'a plus à craindre les persécutions dans son pays. C'est évidemment, comme le dit Moussa, une grande joie et la promesse d'un nouveau départ.

Ce nouveau départ s'accompagne du gain d'un nouvel espace de vie, d'une nouvelle place dans une nouvelle société. Cependant ces gains impliquent théorique implique que le processus d'intégration soit efficace et étayé afin que ces gains s'acquièrent réellement. Le processus d'intégration permet de se familiariser, d'apprendre, de comprendre les us et coutumes, les codes, le fonctionnement de la nouvelle société d'accueil et par là de pouvoir s'y intégrer. J'utilise le terme d'intégration dans le sens de qui a pu mettre enseigner dans la formation du DIU, c'est-à-dire la capacité pour la personne d'intégré à la fois la culture d'origine et la culture de la nouvelle société, afin de créer un équilibre entre les deux. De ne pas rompre avec le sentiment d'appartenance au Soudan et de pouvoir en même temps se sentir appartenir à la France. Encore faut-il que cet aspect soit pensé et réfléchi dans le processus d'intégration par les travailleurs sociaux eux-mêmes.

Partie III : Réflexion sur la pratique professionnelle

Dans cette partie j'ai souhaité pouvoir faire apparaître les difficultés de terrain quant à l'accompagnement des personnes ayant obtenu un statut de réfugié.

Plusieurs établissement ou structures pour demandeurs d'asile et réfugiés existent en France (SPADA, HUDA, CADA, CPH...) et de fait toutes n'ont pas les mêmes caractéristiques, financements, organisation. Par exemple un CADA a un nombre de personnes accompagnés par travailleur social beaucoup plus faible que dans un HUDA, de plus en général un CADA est un bâtiment unique où sont hébergés les personnes et où les travailleurs sociaux ont leurs bureaux. A l'inverse notre HUDA par exemple a des hébergements en diffus qui s'étendent sur tout le département de la Haute-Savoie ce qui implique de la distance et moins de temps avec les personnes, pas de quotidien notamment.

De fait ces variations créées des disparités en termes d'accompagnement.

Je vais ici m'intéresser à l'HUDA où lequel je travaille en essayant de faire ressortir les axes qui, à mon sens, ne permettent pas d'accompagner les personnes à la hauteur des enjeux psychologique cités plus haut. Je mettrai aussi en lumière les actions en place pour l'accompagnement et les axes qui me semblent incontournable de manière général pour cette thématique.

Le premier élément est celui du nombre de personnes accompagnés par travailleur social. Je dois d'abord préciser que ce point s'est amélioré en 5 ans car l'équipe a pu s'agrandir et donc faire baisser ce ratio. Cependant la moyenne reste de 25-30 unités familiales (une unité pouvant être à la fois une personne isolée comme une famille de six personnes). Cela est à mon sens trop du fait des distances géographiques à parcourir pour visiter les personnes, le travail administratif à effectuer et la réunion d'équipe du mercredi matin. Nous ne voyons donc les personnes qu'en moyenne une fois par semaine ou tous les 10 jours sur des temps courts (entre 15mn et 45mn). De fait cette fréquence de temps en présentiel permet de faire un point administratif et de répondre à certaines demandes plus larges mais rends difficile la mise en place d'un lien suffisamment sécuritaire pour que soit abordé les enjeux de la détresse psychologique et de l'accompagnement et ses conséquences.

Bien sûr ces aspects de détresse sont bien souvent identifiés par les professionnels et des actions (rendez-vous psy, activités...) sont mises en place mais encore une fois, et à mon sens, elles sont en deçà des enjeux.

Le deuxième élément est d'ordre plus global et relatif au règlement de prise en charge de l'OFII et de fait de notre service. Lors de l'obtention de leur statut par l'OFPRA ou la CNDA, les personnes ont 3 mois renouvelables une fois pour quitter le service. Cela veut dire qu'elles ont 6 mois maximum pour entamer un travail d'intégration suffisant pour être en capacité de quitter notre service et de fait notre accompagnement. Cela veut donc dire que les personnes ont 6 mois pour parler suffisamment français afin de trouver un emploi stable (CDD ou CDI) puis de trouver un logement. Cela est évidemment impossible (notamment sur la Haute-Savoie avec une très forte tension du logement) et de fait apparaît déjà un paradoxe institutionnel. De plus cela ne fait, à mon sens, qu'amplifier la transition brutale de plusieurs mois voire années d'inaction et de passivité à un surinvestissement nécessaire au processus d'intégration et aux différentes étapes incontournables. Cependant la réalité du terrain s'impose et un nombre important de personnes se maintiennent sur nos hébergements faute de solution à court terme. De fait, et cela n'était pas le cas il y a quelques années, le service fait le choix de continuer à

accompagner les personnes même quand celles-ci n'ont plus le droit de rester sur le service. En effet si nous devons ne plus les accompagner leur processus d'intégration seraient fortement entravé et de fait leur départ du service encore plus long. La durée théorique de 6 mois se transforme donc souvent en une année et demie ou deux ans.

Autre élément, la sensibilisation des professionnels à cette question de l'impact psychologique de l'obtention du statut. Bien que les professionnels aient une sensibilité particulière à la question migratoire du fait d'avoir choisi de travailler dans ce milieu, il n'est pas forcément inné d'appréhender les enjeux vertigineux que vivent les personnes concernées. A mon niveau c'est grâce à l'expérience, au temps d'analyse de la pratique professionnelle ainsi que de la formation suivie à l'ORSPERRE SAMDARRA sur la thématique « Santé, Société, Migration » que ces éléments de compréhension émergent et prennent place la pratique professionnelle. Il me paraît donc important pour ne pas dire primordial de pouvoir accompagner les professionnels de terrain en ce sens mais je dirais aussi tous les échelons de la hiérarchie afin que cela s'inscrive dans le long terme dans les principes d'accompagnement du service.

Enfin pour terminer sur les aspects d'accompagnements je vais ici souligner l'importance, bien que cela semble aller de soi, pour le travailleur social d'établir un lien de confiance, durable, consistant et sûr avec la personne accompagnée. C'est bien le travailleur social, qui de par la qualité relationnelle, le lien qu'il saura mettre en place avec les personnes va être l'outil permettant d'être repérant. Pour illustrer cet aspect de l'importance du lien je vais ci-dessous retranscrire un passage de mon entretien avec Moussa où il l'aborde.

*R : Et quand est-ce que tu as arrêté de chercher dans l'électricité pour aller dans le social ?
Ton premier boulot ça a été quoi ?*

M : Mon premier boulot ça a été veilleur de nuit avant d'évoluer. A un moment il y a eu une grosse vague d'immigration à Annecy et la FOL m'a proposé du travail.

R : Donc aujourd'hui tu es travailleur social dans la demande d'asile est ce que c'est un peu le hasard de travailler dans ce domaine ? Et si non est ce que c'est important pour toi de travailler ici ?

M : Selon mon expérience, mon parcours j'étais content quand ils m'ont proposé un poste. Je me suis dit "vas-y" parce que je me suis dit qu'il y avait des choses qui manquaient dans mon accompagnement en CADA.

R : Comme quoi par exemple ?

M : Le lien entre les travailleurs sociaux et les demandeurs d'asile. Je trouvais que ça manquait...

R : Dans le sens où c'était trop administratif ? Trop gestion des papiers et "au suivant" ?

M : Oui c'est ça et puis aussi pour que les suivis soient bien, comment je peux m'exprimer, pour qu'il soit bien parce que on connaît pas son histoire.. Je suis désolé parce qu'il y a des travailleurs sociaux qui ne considèrent pas bien les demandeurs d'asile. Pouvoir les aider parce que je suis passé par les même étapes qu'eux. Les aider à s'intégrer. C'est pour ça que je suis dans ce travail.

R : Et c'est le sens que tu donnes aussi au fait de faire cette formation d'éducateur sportif ?

M : Oui c'est ça, c'est parce que je sais que ça peut être un vrai moyen d'intégration.

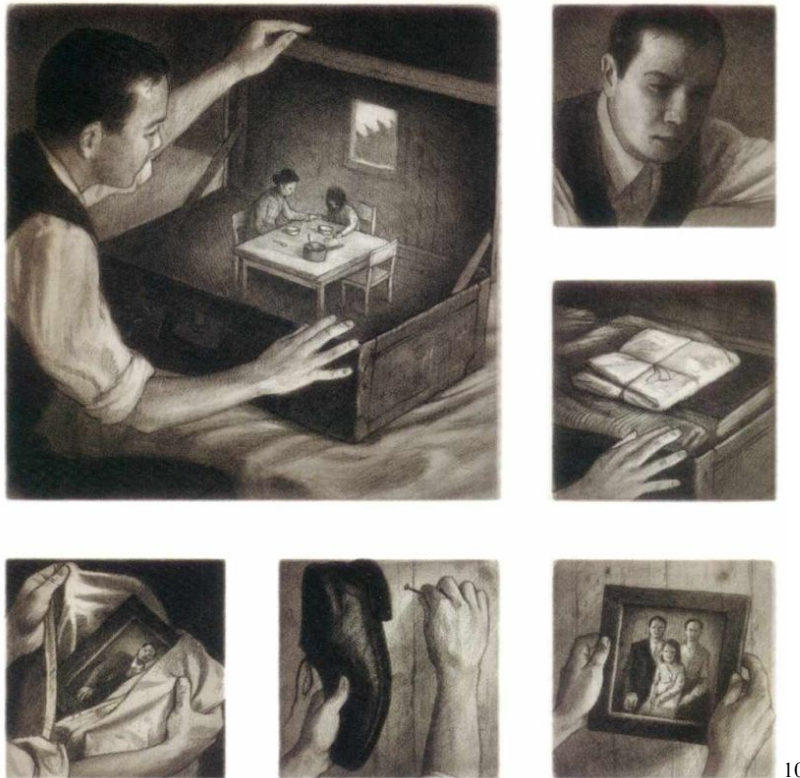
Conclusion

Ce travail de mémoire autour de cette thématique appelle des recherches et un étayage important. De par mes différentes obligations professionnelles et personnelles je n'ai peut-être pas pu aller jusqu'où je l'aurais souhaité dans la finesse d'analyse et le temps nécessaire à un tel travail. Cependant je reste persuadé que la prise en compte de l'impact psychologique de l'obtention du statut de réfugié est un réel enjeu institutionnel voir sociétal afin de mieux entendre, comprendre et accompagné les personnes concernées. J'ai trop souvent été témoin de situation qui, de par les injonctions contradictoires entre devoir et pouvoir, étaient à mon sens violentes pour les personnes bénéficiaires du service mais aussi souvent pour les professionnels eux-mêmes. Mais ceci n'est que le reflet de la prise en considération de ce problème par les

politiques gouvernementales et toute la chaîne de services, structures, associations, institutions qui en découle.

Il y a donc pour moi un réel travail de recherche, de sensibilisation, de formation et de plaidoyer à mettre en place afin que l'accompagnement puisse être au plus près de la réalité du vécu des personnes.

Ce travail que je vous ai proposé n'est qu'une petite pierre à l'édifice concernant cette thématique mais il me tenait à cœur de pouvoir l'aborder afin aussi de répondre à des propres questionnements relatifs à ma pratique.



10

¹⁰ Shaun TAN, *Là où vont nos pères*, Dargaud, 2006

Bibliographie

Ouvrages

MUCCHIELLI Roger, *Le travail en équipe. Clés pour une meilleure efficacité collective*, 11^{ème} édition, Issy-les-Moulineaux, ESF, 2009, 13 pages.

RULLAC Stéphane et OTT Laurent (Dir.), *Dictionnaire pratique du travail social*, 2^{ème} édition, Dunod, 2015, 163 pages.

LUISSIER Martine, *Terre d'asile, terre de deuil, le travail psychique de l'exil*, Le Fil Rouge, PUF, 2011, 235 pages.

Bande dessinée

TAN Shaun, *Là où vont nos pères*, Dargaud, 2006, 128 pages.



Pertes et gains, l'impact psychologique de l'obtention du statut de réfugié

Mots clés : statut, protection, impact psychologique, pertes, gains

J'évolue au sein d'un service d'hébergement d'urgence pour demandeur d'asile en Haute-Savoie. Au fil de mon expérience et grâce aux apports du DIU « Santé, Société, Migration » j'ai pu constater que l'obtention du statut de réfugié était presque toujours un moment ambivalent où se mélangeait à la fois du soulagement, du bonheur mais aussi de manière plus indicible, du mal-être. J'ai donc souhaité, via ce travail de mémoire, tenter d'explorer les raisons qui pouvaient être à l'origine de ces situations.

Il me restait à définir un angle d'accès puisque beaucoup d'éléments et de dimensions seraient à explorer. J'ai donc fait le choix d'aborder ma recherche autour des aspects de perte et de gain, soit d'essayer de comprendre ce que l'obtention du statut donnait l'impression de perdre et l'impression de gagner. Pour cela je me suis basé sur un entretien avec un collègue de travail, Moussa, reconnu réfugié il y a 8 ans où nous avons pu échanger sur ces différentes notions. Ces éléments de compréhension m'ont permis aussi de m'exprimer sur ce qui me semble être aujourd'hui un angle mort institutionnel et d'où découle beaucoup de problématiques d'accompagnement sur le terrain.